



Le Comité consultatif d'experts sur la vigilance des produits de santé

Le Comité consultatif d'experts sur la vigilance des produits de santé (CCE-VPS) est chargé de fournir à la Direction générale des produits de santé et des aliments de Santé Canada des conseils d'experts sur les grands enjeux stratégiques liés à l'innocuité des produits de santé, y compris les médicaments d'ordonnance ou en vente libre, les produits biologiques, les produits de santé naturels et les matériels médicaux commercialisés au Canada. Grâce à ses membres, le CCE-VPS offre une tribune aux citoyens qui désirent émettre leur point de vue.

La vigilance : une responsabilité commune

Tous les Canadiens ont un rôle à jouer quant à l'innocuité et à l'efficacité des produits de santé après la mise en marché. C'est pourquoi le CCE VPS se compose de 12 à 15 membres du public représentant :

- les patients;
- les consommateurs;
- les professionnels de la santé;
- les représentants de l'industrie;
- les chercheurs;
- la communauté universitaire.

Les membres du Comité sont également le reflet de la diversité régionale, culturelle et linguistique du Canada.

Une équipe d'experts

Pour assurer une surveillance après la mise en marché approfondie et efficace, il faut avoir accès à un large éventail d'aptitudes, de connaissances et de compétences. Les membres du CCE-VPS possèdent de l'expérience et des compétences en matière de surveillance dans divers secteurs :

- éthique;
- épidémiologie;
- sciences biologiques;
- médecine humaine;
- vigilance des produits de santé;
- santé publique;
- sciences sociales;
- évaluation, communication et gestion du risque.

Les membres du Comité sont nommés pour une période de deux à trois ans, jusqu'à concurrence maximale de six années consécutives.

Conseiller Santé Canada

Faisant partie intégrante de la surveillance après la mise en marché à Santé Canada, le CCE-VPS remplit son mandat en fournissant à la Direction générale des produits de santé et des aliments des conseils sur les grands enjeux stratégiques portant notamment sur :

- l'amélioration de la pertinence des politiques et des programmes et de leur impact sur l'innocuité et l'efficacité thérapeutique des produits de santé commercialisés;
- les programmes éducatifs;
- les processus de communication du risque;
- les questions liées à la surveillance réglementaire de la publicité;
- le renforcement des pratiques de gestion et opérationnelles.

Les membres du CCE-VPS participent également aux réunions de différents comités consultatifs d'experts, étudient la documentation pertinente et répondent aux questions associées à l'utilisation de certains produits de santé au Canada.

Écouter les Canadiens

Le point de vue des citoyens est un élément essentiel d'une réglementation efficace. Le CCE-VPS offre aux Canadiens une tribune pour faire entendre leur opinion par des experts. Le public a également la possibilité de recevoir des mises à jour sur les activités du Comité en s'inscrivant sur la liste d'envoi électronique.

Reddition de comptes

Le Comité, dont la création a été approuvée en 2006, se conforme aux pratiques exemplaires et aux normes établies par la Direction générale des produits de santé et des aliments. Les membres ne représentent pas de firmes, d'organisations ou d'associations et travaillent dans le meilleur intérêt des Canadiens à la promotion de la vigilance des produits de santé.

Le saviez-vous?

Vous pouvez consulter les rapports sommaires du CCE-VPS sur le site Web de MedEffet Canada.